

Département de la Manche
Arrondissement de Saint-Lô
Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
20/11/2023
Date d'Affichage
05/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Jean-Marc VARIN,
Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST,
Pauline BOSCHER, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU,
Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD,
Serge ANFRAY.

Absents excusés : Mme Fabienne LENOËL qui donne pouvoir à Mme Maryline
VAUTIER, M. Stéphane LECHANOINE qui donne pouvoir à M. Yohann
GARREAU

Monsieur Serge ANFRAY remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2023 - N°11/05 : TRAVAUX DE VOIRIE

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint chargé de la voirie.
Des devis ont été demandés à 3 entreprises pour la réfection de la voirie résidence
Sire de Creully et de la rue de l'abattoir. 2 entreprises ont fait parvenir une offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis de l'entreprise Grente pour un montant de 6 739.70 € HT soit
8 087.64 € TTC pour la résidence Sire de Creully.
- accepte le devis de l'entreprise Grente pour un montant de 11 356.20 € HT soit
13 627.44 € TTC pour la rue de l'abattoir.
- autorise Madame le Maire à signer les devis et tous documents afférents au
dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Serge ANFRAY	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 